

T Â A O U N *

La Lettre des Coopérations au Maroc

* Coopération

Réalisée par Marocoop, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc, avec le soutien de l'Ambassade de France au Maroc

N° 3 – Janvier 2009

SOMMAIRE

- **Coopérations franco-marocaines**
- **Autres coopérations nationales**
- **L'interview du mois : Najib GUEDIRA, Directeur de l'Agence de Développement Social**
- **Les nouvelles du Maroc**
- **Mouvements/Nominations**
- **Nouvelles Coopérations avec des collectivités locales marocaines**
- **Rendez-vous**
- **Appels à projets**
- **Abréviations/Indications**
- **Le Mot de la Rédaction**

COOPERATIONS FRANCO-MAROCAINES

COOPERATIONS BILATERALES

Intérieur

Visite au Maroc de Bernadette MALGORN, Secrétaire Générale du ministère français de l'Intérieur, à l'occasion de laquelle elle a prononcé une conférence sur « La révision générale des politiques publiques et l'administration territoriale » devant un parterre de hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, et a signé un protocole d'accord avec le ministère marocain de l'Intérieur portant sur des échanges croisés de wali, gouverneurs et Préfets.

Culture

Signature d'une convention portant création de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel et du Cinéma, un projet s'inscrivant dans le cadre de la convention de financement de l'AFD, signée entre le Maroc et la France en avril dernier et relative à la création ou à la réhabilitation de centres sectoriels de formation professionnelle.

Aménagement

Avec l'appui de l'Ambassade de France, organisation par l'Institut National de l'Aménagement et d'Urbanisme du Maroc d'une table ronde sur le thème : "la gestion intégrée des zones côtières : du concept à la pratique", en présence de 4 experts français (Commission Environnement Littoral, Institut du développement durable et des relations internationales, Centre d'Etudes Maritimes et Fluviales).

LES ECHOS DU PAD Maroc

Le **Projet d'Accompagnement du processus de Décentralisation** est un programme géré conjointement par les autorités françaises et marocaines, visant à renforcer les capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales marocaines. Il repose notamment sur un

dispositif d'appui aux partenariats de coopération décentralisée doté d'un fonds de 2,5 M€, destiné à soutenir des projets de développement local élaborés entre collectivités françaises et marocaines. (www.padmaroc.org)

- Organisation du Comité de suivi de l'évaluation de la coopération décentralisée franco-marocaine sous la présidence de Abdelouahed OURZIK, Directeur ces Affaires Juridiques, des Etudes, de la Documentation et de la Coopération au ministère de l'Intérieur, lors duquel Bernard HUSSON du CIEDEL a présenté les résultats de cette évaluation, dont le rapport final sera présenté à l'occasion des Assises de la Coopération décentralisée à Agadir, puis mis en ligne sur le site du Pad Maroc.

- Le compte rendu du séminaire consacré à la coopération décentralisée en matière d'eau et d'assainissement entre la France et le Maroc, organisé le 18 décembre à Agadir, en contribution aux Assises de février prochain, et en présence d'une centaine d'intervenants, est disponible sur le site du Programme Solidarité-Eau : <http://www.pseau.org/cms/index.php?id=229>

- Assises de la Coopération décentralisée franco-marocaine, 19-20 février à Agadir : Organisation d'un Comité de pilotage à Paris présidé par Jean-Paul BACHY, Président de la Région Champagne-Ardenne, et Tariq KABAGGE, Président de la Commune urbaine d'Agadir, en présence de nombreux élus marocains et français, qui ont validé les temps forts de cette rencontre où sont attendus près de 500 participants, acteurs et experts de la coopération décentralisée, et plusieurs ministres français et marocains :



3 tables rondes :

- « Coopération décentralisée : l'expérience maroco-française »
- « Le PAD, un outil pour la coopération décentralisée »
- « Coopération maroco-française : les collectivités dans le partenariat euro-méditerranéen »

4 ateliers :

- Développement urbain : le cas des transports urbains
- Les politiques locales et territoriales de développement social
- Développement économique et coopération interrégionale
- Eau et assainissement

Info et inscription : <http://www.padmaroc.org/assises/>

COOPERATIONS DECENTRALISEES

Marseille-Marrakech/formation

Les Villes de **Marseille** et **Marrakech** poursuivent leur projet de formation d'agents locaux de développement socio-sportif en partenariat avec la Wilaya d'Alger et la Ville de Tunis. Ce projet se traduit par :

- la mise en place de formations qualifiantes et/ou diplômantes dans le domaine de l'encadrement et de la mise en œuvre d'activités liées à l'animation et aux sports en direction des jeunes,
- la création, au terme des trois années, d'une plate-forme de formation, outil méthodologique au service des formations locales.

Cette formation bénéficie du soutien financier du Ministère Français des Affaires Etrangères, et d'un appui notamment des Ministères de l'Education Nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Bordeaux-Casablanca / Transports

Dans le cadre du cycle de conférences qu'elle organise chaque mois, Les Jeudi de la Gouvernance, la Ville de **Casablanca** a invité les experts en transport urbain de la Ville de **Bordeaux** pour intervenir sur le thème : « Politique de mobilité : quelle ambition, avec quels moyens ? ».

Les prochaines conférences porteront sur : « Elections communales 2009 : comment mettre l'engagement politique au service du citoyen ? », « Politique de la ville et développement durable, une équation incontournable encore mal maîtrisée », « Quels pôles d'excellence pour Casablanca ? »

Bordeaux-Casablanca / Gastronomie

La coopération entre les villes de **Bordeaux** et de **Casa** a favorisé l'accueil au Lycée hôtelier de **Talence** de trois Chefs marocains, traiteurs officiels du Roi Mohammed VI, venus préparer la coupe du monde de pâtisserie organisée à Lyon fin janvier.

Fès-Montpellier / Enseignement

Poursuite du projet de coopération éducative de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de **Montpellier**, dont une délégation est venue à **Fès** dans le cadre de la 3^{ème} année d'échanges avec des professeurs stagiaires marocains.

Région Nord-pas-de-Calais – Région Doukkala Abda / Enseignement

Accueil d'une classe de **Safi** dans un lycée de **Tourcoing** dans le cadre d'un jumelage entre les établissements qui permet, au-delà de simples visites réciproques, avec l'appui de la visio-conférence, la mise en œuvre de projets sur 3 axes : l'artistique (réalisation d'une exposition d'art graphique conjointe, création d'une section Communication graphique dans le lycée de Safi), la francophonie, et les sciences et techniques.

Brest-Fès / Personnes Agées

Visite d'une délégation marocaine à **Brest**, dans le cadre d'un partenariat entre les acteurs du Pays de Brest (Centres de formation et associations oeuvrant dans le domaine des Services à la personne, Brest Métropole Océane, Conseil Général du **Finistère**) et ceux de **Fès** (ex : Entraide nationale, Région de **Fès Boulemane**, etc.), qui a donné lieu au projet El Amel : il vise à contribuer, en France et au Maroc, à l'innovation et à l'amélioration de l'intervention sociale auprès des personnes âgées, tant sur le plan de l'hébergement que de la famille, du soin et de l'accompagnement. Plus spécifiquement l'objectif est de créer à Fès un centre national de référence en gérontologie, de favoriser la création d'emplois formés dans ce secteur, de promouvoir la recherche grâce aux Universités de Fès et de Bretagne occidentale, etc.

COOPERATIONS ECONOMIQUES

Région Champagne-Ardenne – Région de l'Oriental / échanges économiques

L'Union régionale CGEM de l'**Oriental** signera, fin mars, à **Reims**, une nouvelle convention avec la Région **Champagne-Ardenne** pour la promotion de la région Oriental en France. Au cours de cette rencontre, des responsables marocains présenteront aux hommes d'affaires champenois les opportunités d'investissement de l'Oriental.

Pêche

En perspective de l'ouverture au privé des ports de pêche marocains, visite d'une délégation de l'Office national des pêches du Maroc dans les ports de **Boulogne-sur-Mer** et de **Lorient**, afin de réfléchir à des partenariats entre ports français et marocains, tant d'un point de vue institutionnel que commercial.

AUTRES RELATIONS FRANCO-MAROCAINES

Croix et Croissant Rouges

Annonce d'un jumelage entre l'Institut de formation des infirmiers de **Tétouan** avec l'Institut de la Croix Rouge de **Toulouse**. Par ailleurs, la Croix Rouge, qui dispose d'une représentation permanente au Maroc depuis 2005, participe au projet d'extension du centre de Tétouan, réfléchit à l'implantation d'un centre similaire à **Casa** et développe un programme de préparation/réponse aux catastrophes à travers des équipes de secouristes.

AUTRES COOPERATIONS NATIONALES

COOPERATION AMERICANO-MAROCAINE

Emploi

Avec le soutien de l'USAid, lancement du site Moustaqbali.ma, un nouveau portail dédié aux métiers et à l'emploi des jeunes, en particulier ceux qui n'ont pas ou peu d'expérience. Et signature de conventions de partenariat avec l'Agence de développement social, le Technopark de **Casablanca**, la Fondation Orient-Occident, et l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales-Maroc.

Entrepreneuriat

Convention entre l'OFPPT et l'Agence pour le Partenariat et le Progrès d'un montant de plus de 91 Mdh, visant au renforcement des capacités de l'Office et à l'accompagnement, dans une phase pilote, de 200 jeunes entreprises, qui devrait aller jusque 1800 d'ici 5 ans.

Société civile

Lancement de l'Institut du Leadership des Organisations de la Société Civile qui servira de siège pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord au programme de formation des entrepreneurs du Moyen Orient (MEET), qui intègre désormais des responsables associatifs, dans le cadre de l'Initiative de partenariat au Moyen Orient (MEPI), émanant du Département d'Etat américain.

COOPERATION BELGO-MAROCAINE

Enseignement supérieur

Organisation d'une rencontre de concertation et d'évaluation des projets entre le centre universitaire pour le développement de la région de l'**Oriental** et la Commission universitaire pour le développement belge dans le cadre d'un programme qui a bénéficié d'une contribution belge de 1,7 M€ pour financer des actions projets de recherches appliquées dans de multiples domaines.

COOPERATION HISPANO-MAROCAINE

Co-développement

Le Département de la politique sociale, de la femme et de l'Immigration de la Région de Murcie a engagé un projet visant à encourager les Marocains vivant dans la région à s'impliquer dans les domaines socio-culturels et économiques pour le progrès de l'éducation de leur pays d'origine.

Coopération transfrontalière

Clôture des programmes MA-ARIFA et Arrabt, menés par la Province de Cadix via son Institut de l'Emploi et du Développement Technologique, avec l'appui de l'UE, et en partenariat avec le programme ART GOLD Maroc du PNUD.

Sport&Education

Inauguration à **Tanger** d'un Centre Solidaire pour l'Education et le Sport créé par la Fondation du FC Barcelone, s'inscrivant dans le cadre d'un programme social baptisé "Réseau International de Centres Solidaires" (déjà 11 centres XICS existants) mené par la Fondation et le club "Blaugrana" dans plusieurs pays.

Sport&Education

Inauguration de l'école sportive maroco-espagnole d'intégration sociale de **Rabat** par ses promoteurs l'Association espagnole des Activités sociales de Rabat et de **Kénitra** et la Fondation du Real Madrid.

Sport&Social

Accord de partenariat entre la Fondation de l'Atletico de Madrid et le Maghreb Athlétic de **Tétouan** ayant pour objectif la réalisation de projets de coopération sportifs et sociaux (ex : promouvoir l'intégration sociale, la participation de la femme au sport et l'éducation aux valeurs du sport, ainsi que la lutte contre le racisme et la violence dans les terrains). Avec le soutien de l'AECID, il prévoit aussi la création d'une école qui aura pour mission de promouvoir les valeurs du sport parmi les enfants défavorisés.

MRE

Pour la 1^{ère} fois hors de France, organisation à Barcelone de SMAP Expo, rendez-vous commercial et culturel consacré au Maroc, s'adressant particulièrement aux ressortissants marocains.

Enfance

Organisation à Séville par la Fondation des Trois Cultures d'une conférence sur « la protection des mineurs au Maroc et en Espagne »

Croix et Croissant Rouges

Organisation de la commission de suivi du projet IDWARC de renforcement des capacités (formation, appui logistique, etc.) du Croissant Rouge marocain par la Croix Rouge espagnole.

COOPERATION ITALO-MAROCAINE

Société civile

Organisation à **Tanger** d'un colloque consacré « au développement social au Maroc et au soutien au système associatif : quel rôle pour la Coopération et les ONG italiennes ? » et d'un autre dédié au Programme d'Appui à la Société Civile-INDH.

COOPERATION MULTILATERALE-MAROC

UE- France / Santé

Lancement du projet de jumelage de l'Institut National d'Hygiène (INH) avec des institutions de santé publique de l'UE, en particulier françaises, telles que l'Institut national de veille sanitaire, l'Association française de normalisation, le Centre Hospitalier Universitaire de **Rouen**, le Centre National d'Expertise Hospitalière et l'Agence de Coopération Technique Internationale du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie. Ce partenariat, doté par l'UE d'une enveloppe de 1, 305 M€ pour 2 ans, devrait permettre d'adapter l'INH aux standards internationaux.

UE- Jumelage institutionnel

Lancement à **Oujda** de 2 projets de jumelage institutionnel entre d'une part la Wilaya de l'Oriental et la Région de Galice, et d'autre part, l'Agence de l'Oriental et l'Agence andalouse de coopération internationale, appuyés par l'UE, à hauteur, respectivement de 1,13 M€ et 0,952 M€, pour une période de 24 mois. Ils ont pour objectif général de renforcer les capacités économiques et sociales de la région de l'Oriental.

UE – secteur énergétique

Octroi au Maroc d'un don de 76,66 M€ destiné au financement du programme d'appui à la réforme de son secteur énergétique.

Banque mondiale - Projets en cours de préparation

Projet de modernisation de l'agriculture irriguée d'**Oum Er Rbia**, Projet d'Appui à la Réforme de l'Education de Base II, Projet de désenclavement rural III, Projet de Gestion de déchets solides, et Projet de Développement des compétences/Marché du travail.

Nations Unies – OMD

Signature d'une convention de partenariat entre le PNUD et le Conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) pour la réalisation d'une étude intitulée «Le droit au développement au Maroc : entre Objectifs du Millénaire pour le développement et le Pacte international des droits économiques et sociaux et culturels».

Nations Unies – Développement durable

Le Programme des Nations Unies pour le reboisement de la planète soutient le projet de création d'une palmeraie dans le village de **Bani Moussi**, dans la Province de **Tata**, mené par l'association Azzeka France-Maroc et le Students Challenge Morocco, un raid d'étudiants.

BID/BAD – Autoroute

Avec le soutien de la BID et de la BAD, mise en service de la 1ère section de l'autoroute **Marrakech-Agadir**, longue de 50 km.

BID – INDH

Don d'1 M\$ de la BID à l'INDH destiné au financement des services de consulting, au développement des capacités et à l'achat des équipements pour les activités génératrices de revenu.

Jeunesse

Avec le soutien d'USAid et l'Ambassade de Grande-Bretagne, l'ONG Search For Common Ground organise une campagne de sensibilisation pour la création des centres de médiation sociale pour les jeunes, qui rentre dans le cadre du projet «Création de cellules de médiation sociale et de promotion de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes» visant à inculquer aux jeunes la culture de la médiation comme méthode efficace pour la résolution des conflits. Si le projet concerne pour l'instant **Casablanca**, il devrait être également mené à **Tétouan, Rabat, Fès, Salé, Meknès** et **Marrakech**.

Intelligence économique

Organisation des premières journées scientifiques de la région de **l'Oriental**, sur le thème de l'intelligence économique, en présence de nombreux intervenants français et espagnols.

Autres Coopérations

Hongrie – accords

Signature de 2 accords de coopération dans les domaines de l'économie et de la science et la technologie.

Djibouti – Coopération Sud-Sud

Visite de la ministre djiboutienne de la Promotion de la femme, du Bien-être familial, et des Affaires sociales, afin de s'enquérir de l'expérience marocaine dans le domaine social. Elle a rencontré à ce titre la Ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité et le Directeur de l'Agence de Développement Social, qui a déjà appuyé la création d'une entité homologue, l'Agence djiboutienne de Développement Social.

Agriculture

Signature d'un accord de coopération entre l'Ecole nationale de l'Agriculture de **Meknès** et l'Organisation afro-asiatique pour le développement rural.

L'INTERVIEW DU MOIS

Marocoop accueille **Najib GUEDIRA**, Directeur de l'Agence de Développement Social.

Taâoun : L'Agence de Développement Social est un établissement public relativement jeune mais déjà incontournable dans le paysage social marocain. Quelle est sa mission exactement ?

Najib GUEDIRA : L'ADS est un établissement public créé en 1999, qui a commencé ses activités en 2001. Sa tutelle est assurée par le ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité.

Elle est dédiée à la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité par l'appui au développement des territoires et à leurs acteurs, selon une démarche participative, partenariale et de proximité.

Depuis 2005, la stratégie de l'ADS est basée sur une approche territoriale. Elle a ainsi choisi de mettre à profit son expérience et son savoir-faire en se positionnant comme un animateur de territoire et non plus comme un simple bailleur. Nous avons constaté en effet, que davantage que de simples financements, relativement accessibles au Maroc, les acteurs locaux avaient besoin d'un accompagnement lors de la définition et la réalisation de leurs projets.

T : Désormais, au regard de cette nouvelle stratégie quels sont les secteurs principaux d'intervention de l'ADS ?

NG: Cette nouvelle stratégie se traduit par une concentration de l'action de l'Agence sur 4 axes :

- Renforcement des capacités des acteurs locaux, qu'ils relèvent des collectivités locales ou des associations ;
- Activités Génératrices de Revenus et créatrices d'Emplois : Appui à des filières régionales ou locales (comme notre projet mené autour de l'Arganier), Initiation de Fonds Régionaux pour l'Emploi, appui au micro-entrepreneuriat focalisé sur les jeunes, appui à la création de caisses solidaires de développement, etc.
- Développement urbain intégré : par exemple, en partenariat avec l'AFD, l'ADS fait de l'accompagnement social sur des quartiers et de certains projets de lutte contre les bidonvilles.
- Appui au Développement Humain à travers lequel l'agence conçoit et teste des approches de mobilisation sociale ou d'accompagnement afin de mettre en œuvre de nouveaux modes de gestion, participatif et basés sur la proximité. Cet appui concerne certains secteurs tels que le préscolaire, la jeunesse, ou la lutte contre le SIDA.

T: L'ADS est le partenaire de nombreux bailleurs internationaux présents au Maroc. Comment l'expliquez-vous ?

NG : L'ADS est impliquée depuis sa création dans de nombreux programmes de coopération internationale. Le PNUD, la Banque Mondiale, l'UE, les coopérations française, espagnole, belge, allemande, canadienne, etc. sont ses partenaires ; et pas seulement en tant que bénéficiaire de leurs financements, mais de plus en plus en tant qu'agence d'exécution de leurs projets.

Je pense qu'ils apprécient l'Agence pour sa gestion rigoureuse et transparente, ses principes d'intervention essentiels comme la proximité, le partenariat, la participation, le genre, etc., ses méthodes d'intervention novatrices et sa capacité à évoluer.

Mais surtout, il me semble que le point fort de l'ADS reste sa parfaite connaissance et appropriation du terrain et de ses acteurs locaux, à travers un maillage du territoire marocain par 16 Coordinations régionales relayées par des agents de développement dans les provinces.

C'est ainsi un véritable partenariat « gagnant-gagnant » que nous sommes en mesure de proposer aux acteurs internationaux : ils apportent leur expertise et éventuellement leurs financements, en échange de quoi nous les aidons à « ouvrir les portes » du terrain : mise en relation avec les acteurs locaux appropriés, mise à disposition d'outils comme des diagnostics territoriaux, implication dans des stratégies locales de développement, etc. Ainsi ensemble, nous inscrivons notre action dans une synergie qui ne peut que renforcer l'efficacité de notre intervention.

T : Les collectivités locales semblent être devenues les cibles d'intervention privilégiées de l'ADS.

NG : dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques de l'Etat, les acteurs locaux sont appelés à jouer un rôle majeur dans le développement du pays et dans le raffermissement de la démocratie. Le renforcement de leurs capacités doit être une priorité. Pour l'agence, deux acteurs sont essentiels : les collectivités locales et les associations. A travers notre Programme d'Appui au Développement Stratégique et Territorial (PADEST), fruit d'un partenariat avec la DGCL et l'INDH, l'agence veut contribuer à l'appui aux collectivités locales. Ce programme repose sur trois composantes :

- la mise en œuvre de l'approche territoriale : réalisation de diagnostics, définition de Plans de développement communal, mise à disposition d'outils comme des systèmes d'information communaux, etc. ;
- la formation des élus et des employés communaux ;
- l'appui à la gestion des projets de développement et l'accompagnement dans l'utilisation des outils.

Après une phase pilote menée à Settat et à Chichaoua, le PADEST est appelé à se développer dans toutes les Communes sur l'ensemble des Provinces.

T : On constate aussi que des collectivités locales étrangères s'intéressent au travail de l'ADS. Comment peuvent-elles s'inscrire dans votre stratégie ?

NG : Effectivement, nous sommes impliqués dans un projet entre la Région Tadmouza et son partenaire français, le Conseil général de l'Isère dans leur projet de « Renforcement des capacités de la région du Tadmouza en matière de gestion du développement et de la planification », soutenu par le PAD Maroc. L'ADS intervient notamment à travers la mise en place d'un Fonds de Développement Local (FDL).

Le FDL est un mécanisme de financement visant à faciliter le financement d'actions communes avec les collectivités locales, particulièrement dans la mise en œuvre de l'approche territoriale. Il est ouvert à d'autres partenaires et sert à financer des projets de développement communautaire, des diagnostics participatifs, des actions de solidarité ou toute autre action sociale sur laquelle les partenaires se sont mis d'accord. Il faut ajouter que ce mécanisme est assis sur une démarche participative et vise à introduire un maximum de rigueur et de transparence dans la gestion financière des actions qu'il soutient.

Nous sommes également en discussion avec la Région Meknès Tafilalet et la Région Centre en France, pour mettre en place un projet consacré au Programme Régional de développement de la filière des Plantes aromatiques et médicinales.

L'ADS est également sollicitée pour participer au programme de « Renforcement des capacités de la Wilaya de la Région Orientale en matière de développement économique intégré et durable de la Région », dans le cadre du jumelage appuyé par l'UE entre l'Oriental et le Gouvernement de Galice.

Les collectivités étrangères peuvent intervenir en complément de notre intervention, en faisant bénéficier nos collectivités de leur expérience, par une participation à nos formations, par des stages dans leur propre administration, etc.
Je crois beaucoup en la coopération décentralisée ; d'ailleurs, l'ADS compte participer aux Assises d'Agadir en février prochain.

T : L'intervention de l'ADS a-t-elle tendance à se limiter à celle menée auprès des collectivités locales ?

NG : Pas du tout. D'une part, parce que d'un point de vue financier, le secteur des projets en faveur des Activités Génératrices de revenus et créatrices d'emploi est le plus important dans le budget de l'ADS. Et d'autre part, parce que notre politique de renforcement des capacités des acteurs locaux s'adresse également aux associations, à travers notamment notre programme Tawkia qui a pour vocation de :

- renforcer les capacités du tissu associatif en matière d'organisation, de planification et de gestion du développement ;
- renforcer la participation, la concertation et l'engagement des associations dans le développement de leur territoire ;
- renforcer les relations entre les collectivités et les associations ;
- promouvoir les initiatives à base communautaire.

Enfin, j'accorde beaucoup d'importance à la nouvelle politique de partenariat que nous menons avec les Universités. Nous avons ainsi signé des conventions cadre avec la plupart des Universités marocaines, afin de les impliquer concrètement dans nos projets de développement, particulièrement en matière de formation et de renforcement des capacités. Cela ne devrait pas manquer d'intéresser les universités européennes de plus en plus actives au Maroc.

LES NOUVELLES DU MAROC

Administration

Création de nouvelles préfectures et provinces à **Ouezzane, Sidi Slimane, Guercif, Driouch, Berrechid, Sidi Bennour, Youssoufia, Rhamna, Fkih Bensalah, Midelt, Tinghir, Sidi Ifni et Tarfaya.**

Développement urbain

Présentation de la Stratégie nationale de développement urbain à l'ouverture du Forum national sur le développement urbain sous le thème « les défis du développement urbain ». Elle vise à « faire évoluer l'action publique en faveur de la ville, en s'appuyant sur le développement des initiatives locales, la conception d'une politique urbaine intégrée combinant les dimensions sociale, économique et environnementale, et la mise en place d'une gouvernance urbaine effective, à travers la déconcentration des politiques en la matière et le renforcement de la décentralisation. » La stratégie prévoit également l'élaboration d'un cadre de référence national en matière d'urbanisme, en développant le volet urbain du Schéma national d'aménagement du territoire.

Migration

Organisation à **Fès** d'un Forum mondial sur les migrations et la mondialisation, lors duquel les participants, issus d'une quinzaine de pays, ont plaidé pour une approche de co-développement dans les problèmes liés à la migration, à la protection des droits des migrants et à l'assouplissement des procédures pour l'accès aux pays du Nord.

Plantes médicinales

Lancement de l'Institut National des Plantes médicinales et aromatiques (PMA), à **Taounate**, qui vise à conduire des projets de recherche et de développement, à créer des zones pilotes de conservation et d'exploitation des PMA sous forme de PME, à promouvoir des pépinières de projets aux niveaux régional et national, et à organiser des rencontres et des formations spécialisées.

Investissements

Le Parlement a voté la création de l'Agence marocaine de développement des investissements. Selon certaines rumeurs, la direction de cette agence pourrait être confiée à Fathallah SIJILMASSI, qui vient de quitter son poste d'Ambassadeur à Paris.

Démographie

Selon les projections du HCP, le nombre des Marocains âgés de plus de 60 ans passera de 2,3 millions recensés en 2004 à 5,8 millions en 2030 avec une espérance de vie à la naissance de 76 ans. Parallèlement, le nombre des enfants âgés de moins de 15 ans va baisser, passant de 9,25 millions en 2004 à 7,93 millions en 2030. La population totale passerait de près de 30 millions recensés en 2004 à près de 38 millions en 2030, dont 24,4 millions de citoyens.

Jeunesse

Le portail Tanmia.ma a ouvert un forum de discussion sur le thème « Jeunesse et nouveaux médias » + d'info : http://www.tanmia.ma/article.php3?id_article=18850&lang=fr

MOUVEMENTS / NOMINATIONS

* Nomination de 37 walis et gouverneurs, parmi lesquels :

- Abdechakour Raïs, Wali, secrétaire général du ministère de l'Intérieur
- Mohamed Halab, Wali de la région du Grand Casablanca, gouverneur de la préfecture de Casablanca
- Mohamed Jalmous, Wali de la région Laâyoune, Boujdour, Sakia El Hamra, gouverneur de la préfecture de Laâyoune.
- Hamid Chabar, Wali de la région de Oued Eddahab-Lagouira, gouverneur de la préfecture de Oued Eddahab.
- Mohamed Faouzi, Wali de la région de Meknes-Tafilalet, gouverneur de la préfecture de Meknès
- Mohamed Dinia: Gouverneur, directeur de l'Eau et de l'Assainissement à l'administration centrale du ministère de l'Intérieur.
- Mme Nadira El Guermai, Gouverneur, coordinatrice de l'INDH à l'administration centrale du ministère
- Alami Zbadi, Gouverneur de la préfecture de Salé
- Mohamed Allouch, Gouverneur de la province d'El Hajeb
- Abdelfettah Lebjoui, Gouverneur de la province de Chichaoua
- Mohamed Arif, Gouverneur de la préfecture des arrondissements d'El Fida Mers Sultan
- Abdelghani Sabbar: Gouverneur de la province de Taza
- Mohamed Assila: Gouverneur de la province de Chefchaouen
- M'hamed Heddane: Gouverneur de la province de Taourirt
- Ali Biougnach: Gouverneur de la province d'Azilal
- Aziz Dadas, Gouverneur de la province de Mohammedi
- Mohamed El Hafi, Gouverneur de la province de Nouaceur
- Abdesslam Bekrat, Gouverneur de la province de Ouarzazate
- Mohamed Sabri, Gouverneur de la province de Khouribga
- Abdesslam Zouggar, Gouverneur de la province de Sefrou
- Driss Benaddou, Gouverneur de la province de Tiznit
- Khalid Safir, Gouverneur des arrondissements de Casa Anfa
- Lahcen Aghdam, Gouverneur de la province de Zagora
- Mohamed Najib Bencheikh, Gouverneur de la province de Kalaat des Sraghna
- Mustapha Aida, Gouverneur de la province de la Jerada.
- Mohamed Benribag, Gouverneur de la province Fahs Anjra
- Nabil Kharroubi, Gouverneur de la province d'Essaouira
- Mohamed Salem Essebti, Gouverneur de la province de Smara
- Brahim Abouzid, Gouverneur de la province de Assa Zag

* Nomination d'Ambassadeurs du Maroc :

- Jawad El Himdi aux Pays-Bas
- Samir Arrour au Japon
- Mohammed Saïd Benryane en Suisse
- Nouzha Chekrouni au Canada

* Daniel HOURES, de nationalité française, nommé Consul honoraire de Malte au Maroc

NOUVELLES COOPERATIONS AVEC DES COLLECTIVITES LOCALES MAROCAINES

En préparation :

Ø Maroc-Bulgarie : Jumelage entre Fès et Plovdiv

Ø Maroc Egypte : Jumelage entre Marrakech et Hurghada

RENDEZ-VOUS

- Ø 19-20/2/2009 à **Agadir**: Assises de la Coopération décentralisée franco-marocaine
- Ø 27-31/5/2009 à **Casablanca** : 2^{nde} édition du "Premier Festival Africain pour l'Ecologie et le Développement Durable en Afrique" sur le thème « L'eau c'est la vie."
- Ø 1-5/12/2009 à **Marrakech** : 5^{ème} édition du Sommet « Africités » par Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLUA), sur le thème "Promouvoir le développement économique et la création d'emplois au sein des collectivités locales africaines".

APPELS A PROJETS

Ø Appel à projets « Coopération Décentralisée »

Le Ministère français des Affaires étrangères et européennes et le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire ont lancé conjointement 2 nouveaux appels à projets pour 2009 à l'intention des Collectivités territoriales françaises. Date limite : 1/02/09
 + d'info : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/cooperation-decentralisee_1054/appels-candidature-2008_15135/nouveau-dispositif-appels-projet_42075.html

Ø Appel à candidature de la Banque Islamique de Développement pour la 4ème édition de son prix "contribution des femmes au développement". Date limite : 15/2/09

+ d'info :

<http://www.isdb.org/irj/portal/anonymouse?NavigationTarget=navurl://744f417a19ed335f9f3f27decc21e0c4>

Ø Appel à projets du Fonds de soutien pour une meilleure participation sociale des personnes en situation de handicap au Maroc, dans le cadre du projet « Renforcement des capacités d'intervention des organisations représentant les personnes handicapées au Maroc », mis en œuvre par Handicap International en partenariat avec le Collectif pour la promotion des droits des personnes handicapées, avec le soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères de France et du Ministère des Affaires Etrangères, Coopération au Développement et Action Humanitaire, de Luxembourg. Date limite de dépôt de la note d'intention : 23/2/09

+ d'info : <http://www.handicapinternational-maroc.org/handicap%20maroc%202009.htm>

Ø Appel à micro-projets de développement local du Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (France), en direction d'un Pays de la Zone de Solidarité Prioritaire qui comprend le Maroc. Date limite : 6/3/09

+ d'info : www.lianescooperation.org/IMG/pdf/Appel_a_projets_2009_pra-osim.pdf

Ø Appel à projets CIUDDA de l'UE : Coopération en matière de développement urbain et de dialogue
 Date limite de dépôt de la note d'intention : 27/2/09

+ d'info :

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?ADSSChck=1228932859027&do=publi.detPUB&ccnt=7573876&debpub=11%2F10%2F2008&orderby=pub&orderbyad=Desc&nbPubliList=25&aoref=127778>

ABREVIATIONS/INDICATIONS

- ACDI : Agence canadienne de développement international
- ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Maroc)
- ANCLM : Association Nationale des Collectivités Locales Marocaines (Maroc)
- AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement
- ADS : Agence de Développement Social (Maroc)
- AFD : Agence Française de Développement
- APP : Agence pour le Partenariat et le Progrès (Maroc & MCA/MCC)
- BAD : Banque Africaine de Développement
- BID : Banque Islamique de Développement
- BM : Banque mondiale
- CFCIM : Chambre Française de Commerce et d'Investissement au Maroc
- CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc
- CRI : Centre régional d'investissement (Maroc)
- DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (Maroc)
- FAMSI : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale
- FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les populations
- GTZ : Agence de coopération technique allemande
- HCP : Haut Commissariat au Plan (Maroc)
- HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés
- INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain (Maroc)
- JICA : Agence japonaise de coopération internationale
- KOICA : Agence coréenne de coopération internationale

- MAEC : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maroc)
- MCA/MCC : Millenium Challenge Account/Corporation
- OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (Maroc)
- OIM : Organisation Internationale pour les Migrations
- ONE : Office National de l'Electricité (Maroc)
- ONEP : Office National de l'Eau Potable (Maroc)
- PASC : Programme d'Appui à la Société Civile (Italie/PNUD)
- PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement
- SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
- UE : Union européenne
- USAid : Agence Américaine de Développement International

1 dh = 0,090 € / 1 € = 11,086 dh en janvier 2009

~~~~~

### Le Mot de la Rédaction

Ø Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'Ambassade de France ni des pouvoirs publics marocains.

Ø Abonnement/Désabonnement :

Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre « désinscription », nom et collectivité. Pour recevoir directement « Tâaoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à [marocoop@gmail.com](mailto:marocoop@gmail.com)

Ø Tâaoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : [marocoop@gmail.com](mailto:marocoop@gmail.com)

Ø Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets, recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLI ERE

Directrice de Marocoop Conseil

Hay Mohamedia, BP 14355, 40007 MARRAKECH

tél : 00 212 (0)63 31 40 02 / fax : 00 212 (0)24 30 81 17